

BULLETIN 2018 MUNICIPAL

SUPPLÉMENT DE FÉVRIER

Au revoir Régine Bienvenue Aline



Dans notre bulletin municipal paru début janvier, un malencontreux oubli s'est produit, dont votre Maire est le principal responsable, oubli qu'on ne pourra que maladroitement essayer de réparer au grand dam des intéressées qui n'ont rien demandé ni rien fait remarquer....

Nous avons pourtant publié une rubrique « les changements en Mairie à compter du 1^{er} Janvier », précisant les nouvelles modalités du PACS, de l'Urbanisme et des demandes de cartes d'identité, etc...oubliant l'essentiel c'est-à-dire l'humain en l'occurrence nos secrétaires de mairie!!

Au 1^{er} janvier (en fait depuis le 1^{er} juillet 2017) **Aline HARGOUES a remplacé Régine BORDATTO**, après avoir travaillé plusieurs mois en duo afin d'assurer au mieux la transition.

Régine était secrétaire de mairie chez nous depuis 1986, partageant son emploi du temps entre Geüs, Préchacq Josbaig et Préchacq Navarrenx, avec un égal bonheur. Originnaire de Préchacq Josbaig, elle connaissait tout le monde et était appréciée de tous. C'était l'efficacité souriante et personnifiée, une allégorie de la bonne humeur et des contacts humains facilités. Sa gentillesse et sa grande disponibilité l'amenaient à rendre service au-delà de ce que l'on pouvait attendre d'elle, faisant honneur à sa fonction.

Son savoir-faire sans cesse réactualisé rendait son expérience inégalable.

« Les jours de Mairie, je l'attendais tel un rayon qu'on espère
Car un Maire est bien peu de choses sans une bonne secrétaire. »

C'est que, si ce métier est resté dans l'esprit de beaucoup, ce qu'il était au siècle dernier, essentiellement un service de proximité, d'enregistrement et de délivrance de documents divers, il a en fait beaucoup évolué. Fini le temps, où on se déplaçait en Mairie pour obtenir la fiche d'état civil ou déposer une demande de carte d'identité.

De nos jours, outre des qualités relationnelles et de confiance, la secrétaire de mairie doit maîtriser aussi bien tout ce qui concerne la législation communale que l'urbanisme, l'élaboration des budgets, etc...autant de domaines différents qui demandent des compétences sans cesse réactualisées et spécialisées. Et, l'irruption de l'informatique qui gère tout, surtout depuis la dématérialisation des documents, exige la connaissance et la pratique de nombreux logiciels sophistiqués.

C'est donc une fonction méconnue qui n'est pas assez reconnue, pour laquelle l'Université a mis en place, le DUMAGT (Diplôme Universitaire des Métiers de l'Administration Générale et Territoriale).

Avis donc aux jeunes, au stade de l'orientation et qui n'ont peut-être pas pensé à cette voie !

Nous souhaitons à Régine, une retraite longue et heureuse.

Nous lui avons rendu hommage le 8 juillet lors d'une manifestation de sympathie organisée pour son départ, **mais plus de 30 années au service de nos communes, méritaient bien cette reconnaissance éditoriale.**

Et bienvenue à Aline, qui était secrétaire de mairie à Navarrenx et que nous avons recrutée parmi les 30 demandes que nous avons reçues.

Nous avons bien besoin de sa solide expérience et de ses compétences pour surmonter toutes les difficultés liées au travail supplémentaire résultant des nouvelles charges que

représentent le PLUI, le Schéma Directeur d'Assainissement et les changements intervenus avec la mise en place de la nouvelle CCHB.

Ses qualités relationnelles ont facilité la transition et elle s'est remarquablement adaptée à son nouveau poste sur nos 3 communes où elle a d'emblée fait l'unanimité par sa gentillesse, sa disponibilité et son efficacité.

Tout continue donc pour le mieux en Mairie, comme par le passé, pour assumer la charge de travail et être agréablement à votre service.

Ce qui rassure bien sûr, les conseillers, les adjoints et le Maire, c'est de poursuivre leur mandat avec une très bonne secrétaire.

Extinction de l'éclairage public

Dans sa séance du 26 janvier, le Conseil Municipal a décidé d'éteindre l'EP de **minuit à 6 heures du matin à compter du 1^{er} juin 2018.**

En outre, ayant constaté qu'allumage et extinction, intervenaient alors qu'il faisait jour, nous avons procédé à un recalage en retardant l'allumage de 30 mn et en avançant l'extinction de 30 mn, économisant ainsi 1 H quotidienne sans aucune gêne.

Vous avez été 42 à répondre à notre enquête, représentant plus de 80 adultes. Les membres du Conseil Municipal n'étant pas concernés par ce sondage, on peut estimer que la moitié de la population ciblée s'est exprimée.

Le dépouillement a montré que vous étiez très partagés à ce sujet. (Environ 50 % pour l'extinction et 50 % contre). On pourrait en tirer un 1^{er} enseignement anecdotique : Le Conseil municipal reste très représentatif en ce sens qu'il était tout aussi partagé que vous. (Nous nous garderons bien de tomber dans cette autosatisfaction mais, notre modestie devrait-elle en souffrir : nous l'avons quand même pensé !)

Les arguments des uns et des autres étant bien sûr respectables.

Pourquoi alors avoir pris la décision d'extinction à l'unanimité ?

Parce qu'à l'issue du débat, de très bonne tenue (ce dont je remercie le Conseil Municipal), les « contre » se sont rangés aux arguments des « pour ».

- **Arguments financiers** : incontestables même si l'économie réalisable est difficile à estimer précisément
- **Arguments écologiques** : trop de pollution lumineuse du ciel nocturne et d'éclairage du biotope.

- **Argument sécuritaire** : la gendarmerie nous confirme que la plupart des cambriolages a lieu le jour et que la nuit chacun peut installer un projecteur détecteur de présence à très faible coût.

Nous avons bien sûr examiné vos propositions et vos questions pertinentes :

- Eteindre un lampadaire sur deux → est techniquement impossible car ils sont montés en série
- Ne pas éteindre aux croisements ou à certains endroits stratégiques → est impossible pour les mêmes raisons
- Pourquoi avoir posé autant de lampadaires pas très éloignés l'un de l'autre ? → L'installation de l'EP répond à des normes (numens) auxquelles nous ne pouvons nous soustraire.
- Pourquoi ne pas avoir opté pour des LED ?

Aujourd'hui, c'est incontestablement la solution la plus économique en ce qui concerne la consommation, mais l'investissement en LED, au départ est beaucoup plus onéreux.

Et lorsque les 1ers nouveaux lampadaires ont été installés (rue de la Carrère, rue du Bourguet jusqu'au fronton, place de l'église), cette technologie n'était pas encore commercialisée en équipement urbain.

Rappelons aussi que tous nos nouveaux lampadaires sont équipés de lampes économiques à vapeur de sodium offrant un éclairage plus doux.

Nous sommes bien conscients que notre décision va faire autant de déçus (voire mécontents) que de satisfaits.

C'est donc d'abord à celles et ceux qui risquent d'être déçus que nous voulons dire :

- **Que cette décision est prise à l'essai pour une année**, à l'issue de laquelle un bilan sera réalisé (non seulement financier mais sur « le ressenti » de ceux qui étaient opposés).
- **Que la plupart des communes de la vallée** (Préchacq, Géronce, Orin) **pratiquent déjà cette extinction** sans que cela ait soulevé la moindre protestation.
- **Que nous avons pensé qu'au 1^{er} juin, la transition se fera plus en douceur** avec des nuits courtes.
- **Enfin : qu'un devoir ingrat incombe souvent aux élus. Quand ils acceptent un mandat ou une mission, leurs personnes ou leurs sentiments doivent s'effacer. Ils se doivent d'appliquer la politique la plus conforme à l'intérêt général. Une part de la grandeur de cette fonction réside là. Cela s'appelle le courage. Un élu ne doit pas chercher à plaire avant tout, mais à agir pour le bien public.**

Que faire quand ça va pousser ?

On voit déjà se profiler la fin de février et, les plus grosses rigueurs de l'hiver passées, la végétation va reprendre vigueur, redorant le blason de la nature, mais envahissant aussi nos bords de route, trottoirs et espaces publics.

Nos employés, désarmés des produits qu'ils utilisaient jusque-là, ne pourront plus se consacrer qu'à l'essentiel des tontes : fronton, place publique, triangle paysager de Rimbéré, cimetières.

Ailleurs, ne reste qu'une alternative : laisser proliférer les herbes folles ou faire appel aux initiatives citoyennes.

Merci à celles et ceux qui œuvrent déjà dans ce sens en entretenant par exemple devant chez eux : les petits ruisseaux font les grandes rivières et l'addition des bonnes volontés l'embellissement et la propreté des espaces publics.

Et les initiatives citoyennes sont plus nombreuses qu'on peut penser et parfois inattendues.

- De magnifiques rennes arrivés avant Noël à Rimbéré paraissent s'y plaire....
Merci Roger NODIN.



- Les panneaux routiers pour sécuriser le ralentisseur route du bois installés, tôt le matin, un samedi de janvier : toute notre gratitude à Belmiro MARQUES (qui n'en est pas à sa 1^{ère} BA pour la commune), et à Christian PEBOSCQ.
- Les marquages au sol et « les dents de requins » peints par Pascal LAFUENTE.
- Deux miroirs vont également prendre place bénévolement pour renforcer la sécurité :

- le 1^{er} au lotissement Rimbéré grâce à Christophe PERRET, Sylvain RA-CHOU et Sébastien CROQUEFER.
- Le second dans le virage du haut de la rue du Bourguet par Yves et Béatrice MELLIER.
- L'espace jeux du fronton est régulièrement entretenu par une nounou : Noëlle AL-LUE, l'arrière des HLM par Henri BARLET et Patrick FELIX, le chemin enherbé du lotissement Rimbéré par Jean Robert MARRU, le bout de l'impasse de l'Arrecq de Cassou par Albert LAHON et un voisin... On n'aurait garde d'oublier Bruno DUPUIS, souvent « sur la brèche » pour divers travaux ... etc...

Toutes ces bonnes volontés pourraient faire école dans l'intérêt de notre village.

Réhabilitation de la Station d'épuration (STEP)

Suivant les recommandations du bureau d'études, nous avons préparé les dossiers de réhabilitation de notre station et organisé un groupement de communes avec St Goin et Géronce pour effectuer les mêmes travaux.

Le Conseil Municipal du 26 janvier a délibéré dans l'urgence pour bénéficier des 80 % de subventions promises et l'information est parue dans la presse.

Hélas, quelques jours après, nous avons appris que ces subventions ne seraient pas accordées en raison de la diminution drastique des budgets de l'Agence de l'eau !

Il nous faut donc réexaminer le problème...

Ecole: Retour à la semaine de 4 jours à la rentrée prochaine

Le conseil d'Ecole Extraordinaire du 5 Février a validé le retour à 4 jours, dont la difficulté résidait dans l'organisation du transport scolaire. La détermination des parents, des enseignants et des élus a permis d'obtenir satisfaction auprès de la Région qui gère maintenant les transports en obtenant un bus dédié au fonctionnement de notre RPI.

13 février: Assemblée Générale de Génération Mouvement à Geüs d'Oloron

Cette année, les aînés ruraux ont fixé leur AG dans notre village. Après un temps symbolique de recueillement à la mémoire des membres disparus et un tour d'horizon des nombreuses activités de l'année écoulée, le Président, Jean-Marie BARBASTE, et la secrétaire Josée RABBÉ, ont eu la satisfaction de voir leurs rapport moral et financier adoptés à l'unanimité. La journée s'est ensuite prolongée chez Germaine, autour d'une bonne table, avec une animation musicale proposée par Marcel CONGUES aux 120 convives présents.



Pour 2018 toutes les activités ne sont pas encore déterminées, mais d'ores et déjà sont prévues :

- Une journée en Barousse en avril/mai
- Une journée à la Brèche de Roland en juin
- Une journée au cœur de l'Armagnac en septembre.

Et bien sûr, le club reste ouvert toutes les semaines paires, dès 14 h à la salle multi-activités de SAINT-GOIN.

Voilà de belles opportunités de rompre l'isolement et de maintenir un minimum de convivialité dans la vallée.



Recensement

Il est terminé depuis le 18 février. Anaïs BAGOLLE>, vous remercie de votre accueil. L'administration compétente va procéder à l'exploitation des données qui lui ont été transmises et nous communiquera la nouvelle statistique de notre population.

Sécurité Publique

En raison d'un grand nombre de problèmes à traiter sur la ville d'Oloron, la gendarmerie y consacre la majorité de son temps au détriment des autres communes.

C'est pour remédier à cet état de fait qu'une unité territoriale de contact vient d'être créée, réinstallant une forme de police de proximité. Deux gendarmes spécialement dédiés à cette mission sur nos communes doivent venir incessamment en mairie, comme ils l'ont déjà fait à Géronce. Ce renforcement humain se double d'un renforcement des moyens (informatiques en particulier) et de facilitation des procédures pénales.

Carnaval

La mauvaise météo du 11 février n'a pas permis le défilé. Au moment où nous imprimons ces lignes, nous espérons que le week-end du 18 sera plus favorable. Merci à tous ceux qui continuent de s'investir pour assurer le succès de cette incontournable manifestation.



Josbaig

...pour le bal s'habille

De paillettes tout étoilé

Scintille, fourmille et babille

Le carnaval bariolé

Ah ! fine barbe de dentelle

Que fait voler un souffle pur

Cet arpège m'a dit : c'est elle !

Malgré les réseaux j'en suis sûr

Et j'ai reconnu, rose et fraîche

Sous l'affreux profil de carton

Sa lèvre au fin duvet de pêche

Et la mouche de son menton.

Théophile Gautier